

NORMA KRIGER

LES VÉTÉRANS ET LE PARTI AU POUVOIR

UNE COOPÉRATION CONFLICTUELLE DANS LA LONGUE DURÉE

LE RÔLE ÉMINENT JOUÉ PAR LES VÉTÉRANS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION DANS L'OCCUPATION DES FERMES DES BLANCS PUIS DANS LA VIOLENTE CAMPAGNE ÉLECTORALE DE LA ZANU-PF EN 2000 S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE POLITIQUE DE LONGUE DURÉE ALTERNANT, DEPUIS L'ACCORD DE LANCASTER HOUSE EN 1979, COOPÉRATION ET CONFLIT ENTRE LES ANCIENS DE LA GUÉRILLA D'UNE PART, ET LES DIRIGEANTS DE LEUR PARTI DE L'AUTRE. AU-DELÀ DE L'INSTRUMENTALISATION ACTUELLE DES VÉTÉRANS PAR LE RÉGIME, RIEN NE GARANTIT QUE CETTE ALLIANCE NE SERA PAS REMISE EN QUESTION À L'AVENIR.

Les « vétérans » de la guerre de libération du Zimbabwe sont apparus comme des alliés cruciaux du parti au pouvoir lors de la campagne pour les élections législatives de juin 2000. Confrontée à sa plus sérieuse menace électorale en vingt ans de règne, la Zanu-PF a constitué une alliance avec l'Association des vétérans de la guerre de libération nationale du Zimbabwe (ZNLWVA). Fers de lance de l'invasion et de l'occupation des fermes des agriculteurs blancs, les vétérans ont dirigé les campagnes d'éducation politique forcée en zones rurales et terrorisé les travailleurs agricoles ainsi que tous ceux qui étaient soupçonnés d'être des partisans de l'opposition. La ZNLWVA était supposée les rémunérer pour leurs services avec l'argent du parti, mais ce dernier leur a aussi fourni d'autres formes d'assistance, notamment l'appui logistique de l'armée, de la police et des services de renseignement (ravitaillement, transport), et leur a offert une immunité juridique. Les responsables du parti et du mouvement des vétérans ont invoqué conjointement la guerre de libération pour justifier la confiscation des terres, et ils ont présenté la nouvelle opposition comme un parti de type néocolonial qui menaçait d'annihiler les acquis de la lutte de libération.

Mais l'association entre les vétérans et le parti ne s'est pas limitée à la période électorale : les vétérans continuent à envahir les fermes et à s'établir sur leurs terres, extorquent de l'argent pour les lots attribués et les droits de

construction afférents. Les vétérans constituent, de fait, un groupe privilégié dans le nouveau programme gouvernemental de réforme agraire accélérée, bénéficiant de 20 % des terres redistribuées. Les failles de cette alliance sont cependant déjà évidentes. Certains vétérans se plaignent de n'avoir jamais été payés pour les services rendus. Fin septembre 2000, la police a reçu l'ordre d'expulser les vétérans et leurs partisans qui occupaient illégalement des terrains vacants dans les limites territoriales de la ville de Harare, et de démolir leurs constructions. En réponse à l'action de la police, les vétérans organisèrent une marche de protestation devant les bureaux de Mugabe. Pour autant que le passé permette de prédire le futur, il est vraisemblable qu'à l'avenir les vétérans exigeront du parti qu'il s'engage de façon précise avant de suivre ses directives, quelques qu'elles soient.

Nous tenterons ici d'analyser l'influence actuelle des vétérans sur la politique zimbabwéenne en la replaçant dans une perspective historique¹. Contrairement à l'opinion qui soutient que le pouvoir politique des vétérans est récent, nous suggérons qu'ils l'ont acquis en réalité dès 1980, et qu'ils n'ont cessé dès lors de l'exercer. Depuis l'indépendance, il existe une dynamique politique entre les vétérans et le parti au pouvoir, leur relation s'étant caractérisée successivement par la collaboration, le conflit et le compromis. Vétérans et Zanu-PF se sont utilisés mutuellement pour poursuivre des objectifs différents, bien que souvent imbriqués. Le parti s'est servi des vétérans pour construire son pouvoir et asseoir sa légitimité; il a approuvé et encouragé leur violence contre ses opposants, et les a récompensés pour leur efficacité dans ce domaine; il a invoqué leur rôle dans la guerre pour justifier de les utiliser dans la réalisation de ses objectifs. De leur côté, les vétérans se sont prévalus de leur participation prétendument majeure à la lutte de libération pour revendiquer un accès privilégié aux ressources de l'État: emplois, promotions, pensions, terres. Pour appuyer leurs revendications, ils ont souvent eu recours à la violence et à l'intimidation aussi bien contre leurs concurrents dans l'accès aux ressources, que contre les responsables de partis et les bureaucrates qu'ils jugeaient opposés à leur réussite. Pendant vingt ans, ils ont également recherché des alliances internes tant à l'intérieur du parti (membres du Parlement, ministres, fonctionnaires du parti) qu'avec les institutions (bureaucrates, armée, police).

Établir un lien de continuité avec le passé n'est pas suggérer qu'il n'y a pas eu de changements importants affectant les rapports entre les vétérans et le parti après l'indépendance. Les vétérans étaient initialement radicalement divisés

1. Ces pages sont issues d'un ouvrage à paraître prochainement chez Cambridge University Press, intitulé *Guerrilla Voices. Power and Privileges in Zimbabwe*. Pour limiter le volume des notes de bas de page, je ferai référence aux sources primaires seulement en cas de citation.

par leurs appartenances politiques durant la guerre. Les combattants de la Zanla soutenaient la Zanu de Robert Mugabe, ceux de la Zipra la Zapu de Joshua Nkomo. Ces conflits diminuèrent après l'Accord d'unité en 1987. D'autres clivages ont également marqué les luttes des vétérans : entre ceux qui étaient invalides de guerre et ceux qui ne l'étaient pas, entre hommes et femmes, entre ceux qui étaient employés ou non par l'État, ou encore au chômage. Parfois, aussi, les vétérans ont su surmonter ces divergences internes, et leurs problèmes n'ont pas toujours été au cœur du débat public. Ils se sont imposés dans les médias et au Parlement en 1988, une fois que le parti eut éliminé sa principale opposition, la Zapu/Zipra, alors que, pendant les sept premières années ayant suivi l'indépendance, on n'avait guère entendu parler d'eux.

Leur faible audience, à cette époque, ne signifiait pas qu'ils étaient sans influence ; mais ils ne disposaient pas encore de leur propre organisation. Celle-ci ne fut constituée que lorsque le parti l'autorisa, peu avant les élections de 1990, et à condition qu'elle fût placée sous son patronage. Il fallut attendre 1992 pour que cette organisation se structure, et ce n'est qu'à l'occasion des invasions de fermes que les vétérans ont uni pour la première fois leurs forces à celles d'autres groupes sociaux. Jusqu'alors leurs luttes, dirigées contre le parti au pouvoir, portaient uniquement sur l'accès privilégié aux ressources de l'État. Les vétérans n'ont pas toujours été considérés par l'opposition comme de « mauvais garçons ». Jusqu'en 1997, lorsqu'ils obtinrent de substantielles indemnités au détriment des contribuables, les médias indépendants soutinrent leurs récriminations à l'encontre du pouvoir, saisissant ainsi l'opportunité de condamner les dirigeants. L'environnement politique et économique du Zimbabwe a également changé avec l'introduction, en 1990, d'un ajustement structurel qui entraîna un clivage majeur. Quelle qu'ait été l'importance des changements dans l'environnement politique et économique et chez les vétérans (dans leur unité, leur visibilité sociale, leur organisation, les alliances, leur image publique), cela n'invalide pas l'idée d'une constance dans les rapports de ces derniers avec le parti.

Le terme de « vétéran » couramment utilisé dans la presse et dans la suite de cet article appelle une clarification. Avec l'adoption, en 1990, de la politique d'ajustement structurel et de libéralisation économique, d'anciens guérilleros influents ont réalisé combien il était anachronique de continuer à se faire appeler « camarades ». Ils rejetèrent également la dénomination « anciens combattants » largement utilisée au Parlement, dans les documents officiels et les médias, qui leur paraissait connotée négativement aux yeux du public. Ils choisirent eux-mêmes de s'appeler « vétérans de guerre », ce que reflètent le choix du nom de leur association, en 1992, et l'adoption la même année d'une loi qui leur était destinée, le War Veterans Act, et qui définit le vétéran comme

« toute personne ayant suivi un entraînement militaire et participé, de façon permanente et durable, à la lutte de libération qui s'est déroulée au Zimbabwe et dans les régions avoisinantes entre le 1^{er} janvier 1962 et le 29 février 1980, en relation avec l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, le 18 avril 1980² ». Certains ex-guérilleros jugèrent cette terminologie inadaptée, car nombre d'entre eux – voire la plupart – n'avaient connu que les camps d'entraînement et n'avaient jamais participé à un véritable combat. De la même façon, les participants civils à la lutte contestèrent leur exclusion de la définition légale du statut de vétéran. En 2000, le terme de vétéran de guerre s'est trouvé au cœur d'une nouvelle controverse. Les médias et le syndicat des grands exploitants agricoles (Commercial Farmers Union, CFU) qualifient en effet souvent ceux qui envahissent et occupent les exploitations des Blancs de vétérans de guerre, bien que beaucoup d'entre eux soient de toute évidence trop jeunes pour s'être battus durant la guerre de libération.

Cet usage abusif de l'étiquette de vétérans est de fait une tentative de la CFU pour amadouer les jeunes envahisseurs de fermes, lesquels tiennent à être considérés comme des vétérans de guerre. Il est important de noter d'une part que les vétérans ne sont pas les seuls à envahir les fermes, d'autre part qu'un groupe de vétérans a fondé, en mai 2000, la Zimbabwe Liberators' Platform pour se démarquer de la ZNLWVA et de sa participation aux occupations³. En outre, de nombreux membres de la ZNLWVA rejettent Chenjerai Hitler Hunzvi et son bureau, et il existe une direction concurrente⁴. Néanmoins, il paraît évident que les vétérans jouent un rôle crucial dans la planification et la mise en œuvre des occupations, que ce soit de leur propre initiative ou sur les consignes de cadres du parti au pouvoir⁵. Les vétérans de guerre sont à présent munis de cartes spécifiques, si bien qu'une identification est possible. Plusieurs décisions de justice, dont on peut supposer qu'elles s'appuient sur une information raisonnablement fiable, désignent également les accusés comme des vétérans de guerre.

2. Voir le War Veterans Act, 1992, n° 4, article 2.

3. Sur la Zimbabwe Liberators' Platform, voir la lettre de Richard Chiwara, président par intérim, pour la région Nord, de cette organisation, publiée par le *Daily News* du 25 août 2000, dont David Moore nous a obligeamment fourni une copie.

4. Sur cette question, voir G. A. Dzinesa, « A comparative study of the british empire service league, Rhodesia (BESL) 1939-1950 and The Zimbabwe national liberation war veterans association (ZNLWVA) 1989-1999 », thèse d'histoire, université du Zimbabwe, 24 mai 2000 ; voir également H. Holtzclaw, « Place, race, and politics : understanding Zimbabwe's land invasions », communication à l'African Studies Association, Nashville, Tennessee, novembre 2000, p. 22.

5. H. Holtzclaw décrit comment, selon des informations recueillies auprès de fermiers blancs, les vétérans agissent de façon étroitement coordonnée avec les différents échelons de la Zanu-PF. Voir « Place, race, and politics », art. cit., p. 23.

Le présent article analyse le modèle des relations entre les vétérans et le parti au pouvoir, leur caractère récurrent tant à travers le temps que dans les nombreux domaines (l'armée, la politique sociale, le travail et les droits de propriété) où elles se sont manifestées. En particulier, on examinera ici la situation des vétérans et leurs conflits dans les camps de désarmement de 1980-1981, au sein de l'armée pendant le violent conflit du Matabeleland et des Midlands de 1982 à 1987, dans l'emploi privé de 1981 au milieu des années 1990 et, enfin, du point de vue de la politique sociale, en ce qui concerne le versement de pensions de retraite de 1980 à 1997. Dans chaque cas, on peut établir des parallèles entre les dynamiques politiques d'hier et d'aujourd'hui : la dépendance mutuelle des vétérans et de la Zanu-PF pour atteindre leurs objectifs propres (le maintien au pouvoir pour le parti, l'accès privilégié aux ressources de l'État pour les vétérans) ; leur propension à entretenir à la fois des relations de conflit, de collaboration et de concession ; leur évocation commune de leur contribution à la guerre, ou leur recours à l'intimidation et à la violence.

LES CAMPS DE DÉSARMEMENT

L'accord de paix de 1979 laissa intact le dispositif des deux forces de guérilla, la Zipra et la Zanla, et les forces de sécurité rhodésiennes, qui demeuraient toutes sous leurs commandements respectifs⁶. Les forces de guérilla se trouvaient dans des camps séparés, les forces rhodésiennes dans leurs casernes. L'existence de ces bases de pouvoir rivales jetait une ombre particulièrement menaçante sur les dirigeants Zanu-PF nouvellement élus qui, à ce moment-là, ne contrôlaient que le Parlement, une institution historiquement plus faible que l'exécutif. La bureaucratie, l'armée et la police, bases du pouvoir de l'ancien régime rhodésien, demeuraient intactes. La Constitution protégeait les personnels de l'ancien régime : ainsi, le nouveau gouvernement devait leur verser des pensions de retraite en cas de suppression de leurs fonctions dans l'appareil d'État. Dans cet environnement instable, le parti au pouvoir considérait la guérilla de la Zanla comme sa seule base de pouvoir fiable. Il devait néanmoins veiller à traiter la guérilla de la Zipra sur un pied d'égalité : toute discrimination aurait hâté le déclenchement d'une guerre civile entre les deux camps, à laquelle la Zanu ne se sentait pas prête à l'époque.

L'attitude adoptée par le parti au pouvoir face aux contraintes issues de l'accord de paix, et qui auguraient mal de l'avenir, eut pour effet de conférer aux anciens guérilleros un grand pouvoir dans la période qui suivit l'indépendance. Ces derniers géraient leurs propres camps de rassemblement – la police et l'armée ne pouvaient y pénétrer sans l'autorisation du commandant de camp – et bénéficiaient d'un statut de candidats à l'intégration dans la future armée

nationale. Ils recevaient des rations alimentaires et la solde mensuelle d'un soldat de deuxième classe (calculée d'après l'échelle de salaires des supplétifs noirs de l'armée rhodésienne). Pour se légitimer en les légitimant, le parti au pouvoir mit en avant leur contribution à la guerre et glorifia cette dernière, ses combattants et ses morts. Le Jour des Héros, commémoration annuelle officielle de la guerre, fut décrété en août, immédiatement après l'indépendance.

Forts de la situation de dépendance à leur égard dans laquelle leurs partis respectifs s'étaient mis, les guérilleros formulèrent des exigences. Ils refusèrent que des Rhodésiens blancs, réservistes mobilisés par le service militaire, viennent présider la cérémonie de la paye dans les camps. Ils demandèrent à administrer eux-mêmes la solde. Ayant gagné le droit de payer leurs troupes, des commandants abusèrent de leur pouvoir en gonflant le nombre de guérilleros sous leurs ordres. Beaucoup ont mis la main sur des sommes rondellettes, souvent sur le dos des hommes de troupe. Les efforts de leur hiérarchie pour les obliger à rendre des comptes se heurtèrent à une forte résistance, ponctuée de menaces et de prises d'otages. Dans le même temps, les partis nationalistes défendirent leurs troupes contre les critiques, et leurs chefs bénéficièrent de la corruption. Les guérilleros demandèrent aussi, en récompense pour leurs services rendus durant la guerre, des logements décentes. Ils furent transférés de leurs camps ruraux vers les nouvelles zones urbaines de Chitungwiza (à la périphérie de Harare) et de Bulawayo, jusqu'à ce que de nouvelles casernes soient construites. Le parti au pouvoir s'appropriä des logements, plus qu'il ne les demanda, aux conseils municipaux, qui étaient encore dirigés par les Blancs. Après les violents affrontements qui opposèrent la Zipra et la Zanla dans

6. Les bénéficiaires de l'accord de paix ont été largement célébrés par la littérature. Voir J. Davidow, *A Peace in Southern Africa. The Lancaster House Conference on Rhodesia, 1979*, Boulder, Westview, 1984; S. J. Stedman, *Peacemaking in Civil War. International Mediation in Zimbabwe, 1974-1980*, Boulder, Lynne Rienner, 1991; S. E. Rice, *Commonwealth Initiative in Zimbabwe, 1979-1980: Implication for International Peacekeeping*, thèse de doctorat en philosophie, Oxford University, 1990; M. Tamarkin, *The Making of Zimbabwe. Decolonization in Regional and International Politics*, Londres, Frank Cass, 1990; J. MacKinlay, «The Commonwealth monitoring force in Zimbabwe/Rhodesia, 1979-1980», in T. G. Weiss (ed.), *Humanitarian Emergencies and Military Help in Africa*, Londres, MacMillan, 1990; Lord Soames, «From Rhodesia to Zimbabwe», *International Affairs*, 56 (3), 1980, pp. 405-419. Les critiques ont généralement porté soit sur l'impact négatif de l'accord de Lancaster House sur la dynamique révolutionnaire, soit sur la non prise en compte du facteur «tribal»; sur le premier point, voir I. Mandaza, «The state and politics in the post-white settler colonial situation», in I. Mandaza (ed.), *Zimbabwe: The Political Economy of Transition 1980-1986*, Dakar, Codesria, 1986, pp. 21-74; M. Nzuwäh, «Conflict resolution in Zimbabwe: superpower determinants to the peace settlement», *Journal of Southern African Affairs*, 4 (4), 1980, pp. 389-400; sur le second point, voir J. W. Burton, «The means to agreement: power or values», in D. B. Bendahmane et J. W. McDonald (eds), *Perspectives on Negotiation: Four Case Studies and Interpretations*, Washington DC, Foreign Service Institute, US Department of State, 1986.

ces quartiers en février 1981, ce furent les autorités municipales, et non le parti ou les guérilleros, qui eurent à payer les réparations. Juste avant le début de cette série d'affrontements, les guérilleros avaient obtenu des augmentations de solde, après avoir exigé que leur paye tienne davantage compte des différences de grades.

Bien que les guérilleros des deux partis fussent traités sur un pied d'égalité pour les salaires et le logement, il devint vite évident que la Zanu-PF entendait asseoir son pouvoir sur les seules forces de la Zanla. Les emplois dans l'administration publique revinrent aux guérilleros de la Zanu plutôt qu'à ceux de la Zapu. Les règles d'intégration des guérilleros dans l'armée furent modifiées pour protéger les cadres de la Zanla d'une promotion au mérite aux grades d'officiers, qui les aurait désavantagés. La violence perpétrée par des guérilleros de la Zipra contre des civils, spécialement au Matabeleland et dans les Midlands, fut strictement punie par l'armée et la police ; tandis que les violences commises par la Zanla contre des fermiers blancs, des travailleurs agricoles et la police furent traitées en interne. De même, le parti au pouvoir minimisa les contributions de la Zipra et de la Zapu à la victoire, mais célébra celles de la Zanla/Zanu-PF. Lorsque des affrontements armés éclatèrent entre la Zanla et la Zipra en novembre 1980, puis de nouveau en février 1981, le parti au pouvoir en rejeta la responsabilité sur la Zipra et la Zapu. Le rapport officiel de la commission d'enquête sur ces violences n'ayant jamais été publié, on est tenté de penser que la Zanla/Zanu-PF ne fut pas qu'un spectateur innocent dans cette affaire. De façon significative, les forces de sécurité rhodésiennes envoyées pour restaurer l'ordre dans ces townships en février 1991 s'en sont prises uniquement aux guérilleros de la Zipra. Même si tous les guérilleros étaient dotés d'un réel pouvoir, ceux de la Zanla étaient incontestablement plus puissants que ceux de la Zipra.

Les affrontements entre les deux forces de guérilla, dans un township de Bulawayo et au sein de plusieurs des unités de l'armée dans lesquelles la Zanla et la Zipra avaient été fusionnées, constituèrent également un tournant pour les guérilleros encore dans les camps. Encouragé durant les affrontements par l'action des forces rhodésiennes contre les seuls guérilleros de la Zipra, le parti au pouvoir sentit qu'il pouvait compter sur un nouvel allié sûr. Il décida alors de désarmer les guérilleros restant encore dans les camps, puis annonça peu après son intention de les démobiliser. Pour la rendre plus attrayante aux yeux des intéressés, la démobilisation fut accompagnée d'une promesse de versement, pendant deux ans, d'une pension calculée sur la base de la solde du soldat de deuxième classe – comme auparavant – additionnée de la valeur monétaire des rations alimentaires quotidiennes. Pour la première fois, une divergence se faisait jour entre les intérêts des guérilleros et ceux de

leur parti. Les guérilleros s'étaient vu promettre qu'ils ne seraient pas désarmés jusqu'à leur intégration dans la nouvelle armée nationale, et que tous pourraient opter pour la carrière militaire. Comme on pouvait le prévoir, nombre d'entre eux refusèrent leur désarmement et leur démobilisation. Conscient de leur capacité de nuisance, le parti au pouvoir n'entama la démobilisation qu'une fois l'essentiel des forces de la Zipra et de la Zanla intégré dans l'armée, et le risque posé par la multiplicité des bases de pouvoir rivales disparu. Ayant consolidé leur position face aux Rhodésiens et face à une Zipra dont une moitié était dans l'armée et une moitié démobilisée, les dirigeants Zanu-PF reportèrent leur attention sur le renforcement de leur base de pouvoir au sein de la Zanla.

Ces relations entre les guérilleros et le parti au pouvoir au lendemain de l'indépendance ont généré des logiques durables : le parti dépendait des guérilleros (et particulièrement de ceux de la Zanla) pour construire sa domination et sa légitimité ; les guérilleros avaient besoin de l'aide du parti pour accéder aux ressources de l'État. Tous se justifiaient par leur contribution à la lutte. Le parti puisa à plusieurs reprises dans les caisses de l'État pour satisfaire les exigences des guérilleros. Des deux côtés, la transparence et la propension à rendre des comptes sur l'usage des fonds se sont avérées limitées. Le recours des guérilleros à la violence fut souvent légitimé par le pouvoir. L'autorité des forces de police régulière et de l'armée fut contestée par les guérilleros avec l'appui du parti. Lorsque celui-ci n'eut plus l'usage des forces de guérilla encore dans les camps, il les démobilisa avec de substantielles primes⁷.

Pendant et après la campagne électorale de 2000, le parti et ses supporters parmi les vétérans, au sein comme à l'extérieur de l'armée et de la police, affichèrent leur mépris pour la Constitution, le respect de la loi et l'électorat. La Constitution obligeait l'État à indemniser les propriétaires des terres expropriées, mais la Zanu-PF inséra dans le projet de Constitution soumis à référendum, et rejeté par l'électorat en février 2000, une clause excluant toute indemnisation – sauf si l'ancien colonisateur britannique la prenait en charge.

7. Voir M. Musemwa, « The ambiguities of democracy : the demobilisation of the Zimbabwean ex-combatants and the ordeal of rehabilitation, 1980-1993 », in J. Cilliers (ed.), *Dismissed : Demobilisation and Reintegration of Former Combatants in Africa*, South Africa, Institute for Defence Policy, 1995, pp. 44-57. Ce dernier affirme que ces sommes étaient insuffisantes. Dans le sens contraire, voir World Bank, *Demobilization and Reintegration of Military Personnel in Africa : the Evidence from Seven Country Case Studies*, Discussion Paper, Africa Regional Series, rapport n° IDP-130, Washington DC, The World Bank, 1993, lequel prétend que ce dédommagement était exorbitant. Les anciens guérilleros interviewés par nos soins en 1992 estimaient que cette somme était alléchante au début des années 1980. De plus, il ne s'agissait pas d'une évaluation arbitraire, mais de la solde que les soldats noirs rhodésiens recevaient à l'époque.

Cette clause fut toutefois précipitamment incorporée dans l'actuelle Constitution en fin de législature, et alors que la campagne électorale battait son plein, par l'ancien Parlement, où la Zanu-PF était hégémonique. Ayant épuisé les ressources de l'État, le parti au pouvoir était résolu à s'emparer des terres sans autre formalité, pour en faire un instrument de patronage politique. Pendant la campagne, le pouvoir empêcha l'application des décisions de justice ordonnant au chef de la police, Augustine Chihuri, et à celui de la ZNLWVA, Hitler Hunzvi (tous deux des vétérans), de mettre fin aux occupations, et il apporta son soutien aux vétérans qui s'en prenaient violemment aux opposants. En 1980 et 1981, les provocations de la Zanla à l'égard de l'armée, de la police et des autorités locales pouvaient être aisément interprétées comme une forme de praxis révolutionnaire. Après tout, les institutions tant nationales que locales n'étaient-elles pas un héritage de la Rhodésie ? Pourtant, cette récurrence d'une instrumentalisation de la violence, de la corruption, du favoritisme dans l'accès aux ressources de l'État et de la concentration du pouvoir permet de voir sous un jour différent des motivations et des pratiques qui se sont manifestées très tôt.

LES FORCES ARMÉES

Ce qui se produisit dans l'armée nationale après l'achèvement de la fusion des deux forces de guérilla, fin 1981, est un épisode largement occulté de l'histoire postcoloniale. Les guérilleros de la Zanla furent utilisés par le parti dirigeant pour consolider son pouvoir contre la Zipra à l'intérieur de l'armée. Pendant que les gouvernements britannique et zimbabwéen – et les chercheurs – célébraient le succès du programme d'intégration, au sein de cette armée, les anciens de la Zanla refusaient d'obéir aux ordres de leurs supérieurs venant de la Zipra, les jetaient au trou sans respecter les procédures réglementaires et excluaient de leurs unités leurs subalternes issus de la branche armée de la Zapu. De même, des éléments de la Zanla n'hésitèrent pas à renvoyer chez eux de façon illégale leurs supérieurs quand ils venaient de la Zipra⁸. Cette purge se voulait une réponse aux activités d'un petit groupe de dissidents de la Zipra opérant dans le Matabeleland et les Midlands. Le parti au pouvoir et ses guérilleros de la Zanla présentèrent de façon délibérée la Zipra tout entière comme dissidente.

Un seul exemple suffit à illustrer les abus dont les militaires issus de la Zipra furent victimes de la part de leurs collègues de la Zanla. Il s'agit d'un des plus anciens membres du bataillon mécanisé, interviewé en mai 1992, qui témoigne avec amertume de son exclusion illégale en mai 1982, des tactiques violentes d'intimidation de la Zanla et de l'absence totale de recours légal pour les éléments de la Zipra.

« J'ai été exclu de l'armée sans aucun avertissement. Je n'ai jamais été reconnu coupable de quoi que ce soit. Je n'ai enfreint aucun règlement. [...] J'ai été informé seulement par oral. [...] On m'a juste sommé de faire mes bagages et de partir. Je n'étais pas le seul. C'est arrivé à beaucoup d'autres de la Zipra. La Zanla pouvait vous dire de faire quelque chose de déraisonnable, puis simplement vous tuer si vous désobéissiez. Je leur ai dit "Dites-moi pour quelle raison je suis renvoyé de l'armée." Je me suis entendu répondre : "Si tu veux rester en vie, retourne chez toi à Bulawayo." L'homme qui me donna cet ordre était le commandant par intérim en remplacement du commandant Hickman qui était officiellement à la tête du bataillon. Hickman m'appréciait sur le plan professionnel, mais il ne put rien faire. Si vous n'étiez pas de la Zanla, alors vous ne pouviez pas avoir de commandement. [...] Plusieurs membres de la Zipra furent exclus de différents bataillons. Nous ne pouvions pas porter plainte. »

Le parti au pouvoir approuva et légitima cette violence, qui lui servit à renforcer ses fidèles soutiens dans l'armée et à exclure plusieurs membres de la Zipra. Dans le même temps, la 5^e Brigade, une unité constituée en dehors du programme d'intégration et entraînée par des experts nord-coréens, puis l'armée régulière et la police s'engagèrent dans une répression violente – encouragée en haut lieu – contre les démobilisés de la Zipra, les civils et les fidèles de la Zapu dans le Matabeleland et les Midlands⁹. La prétendue trahison de la Zipra fut mise en parallèle avec sa contribution minimale à la guerre, tandis que la droiture du parti au pouvoir était censée traduire sa participation plus décisive. Une commission officielle enquêta sur la violence dans le Matabeleland et les Midlands en 1985, mais ce rapport-là non plus ne fut jamais rendu public. Après l'Accord d'unité entre la Zapu et la Zanu, l'élite politique accusa

8. La plupart des travaux sur la question reconnaissent que la nouvelle armée était politisée depuis l'indépendance, mais omettent les conséquences négatives de cette politisation sur la chaîne de commandement. Voir A. Seegers, « Revolutionary armies of africa : Mozambique and Zimbabwe », in S. Baynham (ed.), *Military Power : Politics in Black Africa*, Londres, Croom Helm, 1986, pp. 129-165 ; cet auteur évoque la « cohésion et la discipline de l'armée nationale du Zimbabwe dans des conditions difficiles » (p. 157). Voir aussi M. Evans, « Gukurahundi : the development of the Zimbabwe Defence Forces, 1980-1987 », *Strategic Review for Southern Africa*, 10 (1), 1988, pp. 1-37, et « Making an african army : the case of Zimbabwe », in N. Etherington (ed.), *Peace, Politics and Violence in the New South Africa*, New York, Hans Zell Publishers, 1992, pp. 231-253, dans lequel il se contente de spéculer sur la compatibilité ou non du professionnalisme avec la politisation, sans traiter la question précitée.

9. Voir *Breaking the Silence : Building True Peace. A Report on the Disturbances in Matabeleland and the Midlands 1980 to 1988*, The Catholic Commission for Justice and Peace and The Legal Resources Foundation, 1997 ; J. Alexander et J. McGregor, « Representing violence in Matabeleland, Zimbabwe : press and internet debates », in T. Allen et J. Seaton (eds), *The Media of Conflict*, Londres, Zed Books, 1999, pp. 244-267 ; R. Werbner, *Tears of the Dead : the Social Biography of an African Family*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1991 ; J. Alexander J. McGregor et T. Ranger, *Violence and Memory : One Hundred Years in the "Dark Forests" of Matabeleland*, Oxford, James Currey, 2000.

les services de renseignement rhodésiens d'avoir délibérément attisé la violence ethnique et politique, et elle commença à rétablir le rôle héroïque de la Zipra dans la guerre de libération. À l'enterrement de Joshua Nkomo en 1999, Mugabe présenta enfin des excuses pour les violences perpétrées dans le Matabeleland entre 1982 et 1987. Mais le gouvernement ne reconnut pas sa responsabilité dans la violence, au sein et hors de l'armée, contre de supposés opposants. Questionné en 1992 à propos des tentatives de vétérans de la Zipra, alors illégalement exclus de l'armée, pour recouvrer leur poste ou obtenir le versement d'arriérés de retraite, l'officier placé à la tête de la direction des affaires juridiques de l'armée, issu lui-même de la Zanla, rejeta l'entière responsabilité de ces problèmes sur les politiciens, comme si l'institution militaire était innocente.

Ceux qui ont critiqué le gouvernement dans cette affaire s'en sont pris surtout à l'action de l'armée et de la police contre les civils, les démobilisés de la Zipra et les dirigeants locaux de la Zapu dans le Matabeleland et les Midlands. Une répartition des blâmes qui protège largement la conduite des guérilleros de la Zanla envers la Zipra dans les unités constituées de l'armée régulière. Ce rôle d'avant-garde des vétérans de la Zanla dans la consolidation du pouvoir de la Zanu-PF ressemble fortement au rôle moteur des vétérans, lors de l'élection parlementaire de juin 2000, dans le maintien de ce parti au pouvoir. Plutôt que de la Zapu, la nouvelle menace venait du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) et de ses sympathisants supposés : ouvriers agricoles, hommes d'affaires et fermiers blancs. Dans sa lutte contre la Zapu, le parti au pouvoir récompensa les vétérans de la Zanla, lesquels avaient exécuté leur part du contrat par des voies illégales, en les faisant bénéficier de promotions dans leur carrière. En 2000, le parti paya les vétérans pour mener campagne à sa place, et justifia les occupations illégales de terres et le recours à la violence. Les vétérans reçurent aussi la garantie d'être prioritaires lors de la redistribution des terres et d'être bien servis en la matière.

LE LIEU DE TRAVAIL

Après la démobilisation en particulier, le parti au pouvoir pensait pouvoir trouver des emplois pour les vétérans de la Zanla au chômage, lesquels risquaient sinon de menacer la sécurité du pays. Ayant épuisé toutes les possibilités du secteur étatique, il se tourna vers le secteur privé, dominé par les Blancs. Les officiels du parti intimidèrent les compagnies privées pour les forcer à employer des vétérans de la Zanla, qualifiés ou non, accusant souvent de racisme les employeurs récalcitrants. Dans le même temps, la Zanu-PF promulgua une loi créant des comités de travailleurs dans l'entreprise, afin que

ceux-ci aient davantage leur mot à dire sur les lieux de travail. Les vétérans s'efforcèrent de s'y faire élire, car ils voulaient le pouvoir et soutenaient la réalisation, dans ce domaine, de changements révolutionnaires dont ils pourraient ensuite bénéficier. À la différence de la plupart des autres travailleurs, les vétérans étaient intrépides. Ils menaçaient souvent leurs supérieurs hiérarchiques et désignaient les « contre-révolutionnaires » aux instances du parti, lesquelles intervenaient souvent, en retour, en leur faveur. À peu près au milieu des années 1980 – mais le moment précis fait débat –, la Zanu-PF retira son soutien aux vétérans de la Zanla dans l'entreprise. Grâce à une nouvelle législation régulant les relations du travail, et désormais assuré de pouvoir s'appuyer sur les bureaucrates, le parti n'eut plus besoin de l'action révolutionnaire des vétérans dans le secteur privé.

Les patrons et cadres supérieurs du secteur privé parlent volontiers de l'axe constitué, dans ces années troublées, entre les vétérans et la direction du parti au pouvoir lorsqu'ils poursuivaient de concert leurs intérêts en partie communs, comme le reflètent les commentaires suivants d'un patron noir :

« Il y avait des demandes pressantes de ministres pour que nous embauchions ces gens. [...] dans la plupart des cas, ces requêtes demeuraient courtoises, mais nous étions effrayés. Les pires étaient Banana [ancien président protocolaire jusqu'à 1987] et feu Dr. Ushewokunze [un "héros" national] qui appelaient régulièrement pour obtenir des faveurs, y compris des caisses de bière. Les [vétérans] étaient embauchés comme manœuvres. Ils me jugeaient mal parce que je n'ai de ma vie jamais tiré un seul coup de feu, je suis un manager. Ils m'enviaient mon véhicule de fonction. De plus les Blancs étaient toujours là et contrôlaient encore 90 % de l'économie. Ces sentiments les ont conduits à ne plus respecter la loyauté vis-à-vis de l'entreprise. Ils se firent élire dans les comités de travailleurs, parce que les gens pensaient qu'ayant combattu pendant la guerre, ils seraient capables de se battre plus efficacement contre la direction, mais ils sont allés trop loin. La plupart des comités étaient dirigés par les vétérans, ils prenaient plaisir à le faire. [...] Ils étaient très militants, peu portés au compromis. [...] Ils avaient des connexions dans le gouvernement – Kangai – ou alors ils vous dénonçaient à la CIO ou à la Zanu-PF. D'une certaine façon, ils constituaient eux-mêmes une branche de la CIO. Les gens étaient convoqués et interrogés sur leur façon de gérer les relations de travail. "Ah, et comment savez-vous cela ?", demandait-on ? "Par les anciens combattants de la guerre de libération" vous répondait-on. [...] Les vétérans pensaient alors qu'ils pourraient influencer le cours des événements au sein du pouvoir, mais ils ont découvert qu'ils étaient aussi démunis que les autres. [...] Comme le gouvernement, ils voulaient nous faire la leçon sur le socialisme. [...] À cette époque, ils clamaient fièrement qu'ils étaient des combattants de la guerre. [...] Ils revendiquaient leur affiliation au gouvernement et à la Zanu-PF; maintenant peu de monde se vanterait d'être Zanu-PF. [...] Il n'y a plus ni peur ni haine à l'égard des vétérans. [...] Un ancien combattant travaillant dans le service de comptabilité – il avait le niveau du brevet et était « très brillant » – refusa de faire des heures supplémentaires. Je l'ai renvoyé pour refus d'obéir aux instructions de son supérieur. Il alla se plaindre à Manyika [ancien secrétaire d'État, aujourd'hui décédé]. Manyika me convoqua dans son bureau. Ses gardes du corps me fouillèrent. Puis l'ancien combattant salua Manyika avec des slogans du parti. Il essayait de m'intimider, en me

montrant combien il était proche de Manyiaka, en me faisant passer pour un oppresseur. Manyiaka me parla en shona. Je dis que je préférais l'anglais. J'étais du Matabeleland et mon shona n'était pas très bon. Je refusais le thé qu'il m'offrit. Je lui dis : "je ne bois pas le thé du gouvernement." En fait, c'était seulement pour rompre la glace. Il écouta toute l'histoire et estima que j'avais raison ¹⁰. »

Les parallèles entre l'utilisation des anciens combattants de la Zanla par la Zanu, au début des années 1980 et en 2000, sont frappants. Dans les années 1980, le parti trouva un emploi aux vétérans de la Zanla de façon à les garder au sein du parti, puis les utilisa pour modifier les relations sociales sur les lieux de travail. En 2000, le parti les déploya sur les fermes des Blancs pour transformer le mode de répartition des terres et persuader les vétérans et les paysans des zones communales de lui rester fidèles. Dans les années 1980, la cible des vétérans et du parti était les patrons blancs et les membres de l'encadrement, noirs ou blancs. En 2000, la cible de la coalition parti/vétérans était le MDC et sa base militante potentielle parmi les ouvriers agricoles noirs et les fermiers blancs. Dans les deux cas, le parti utilisa les vétérans pour construire ou sauvegarder son pouvoir et sa légitimité. Le parti et les vétérans justifiaient ces missions révolutionnaires par l'évocation des promesses de la guerre, dans les années 1980 pour lutter contre le racisme, et, en 2000, pour rendre au peuple les terres volées par les Blancs. Pour le parti, cette double image des vétérans, à la fois révolutionnaires et agents usant de la violence, fut précieuse pour obtenir l'obéissance désirée, aussi bien dans les années 1980 qu'en 2000.

L'INDEMNISATION

L'idée que les vétérans méritent une rétribution financière pour leurs services pendant la guerre est dans le domaine public depuis l'indépendance. Dans la bataille pour la reconnaissance de ces services, le problème des pensions de retraite est central. À l'indépendance, les vétérans issus de la guérilla se rendirent compte que, dans le calcul des pensions de retraite des anciens combattants de l'armée rhodésienne, on comptabilisait aussi bien les années de service en temps de paix que les années de guerre. Comment le parti au pouvoir pouvait-il récompenser les ennemis, les oppresseurs et pas eux, les libérateurs ? Comme il n'existait pas d'archives sur les services dans la guérilla, les tranches d'âge servirent de moyen d'estimation du nombre d'années de service. Les premiers à en bénéficier, en mars 1989, furent les vétérans appartenant à la police et à l'armée. Une disposition similaire, mais moins généreuse, fut appliquée aux vétérans appartenant à l'administration publique civile.

Mais cela ne réglait pas le cas des vétérans travaillant dans le secteur privé ou sans emploi. L'urgente nécessité de mettre fin à cette inégalité entre vétérans fut reconnue à la fois par l'association des vétérans et par certaines personnalités du parti. Le vice-ministre du Travail et des Affaires sociales fit remarquer, pendant le débat parlementaire sur le War Veterans Bill en 1992, qu'il était plus urgent de trouver une solution au problème des pensions des vétérans au chômage que de satisfaire leurs revendications sur la terre.

Le War Victims Compensation Act fut l'occasion d'un débat similaire. Cette loi, adoptée dès 1980, prévoit l'attribution de pensions d'invalidité pour les civils ou les combattants blessés pendant la guerre de libération, des pensions de réversion pour les épouses et les personnes à charge de victimes de guerre, ainsi qu'une réinsertion médicale et professionnelle pour les handicapés de guerre¹¹. Sur le plan juridique, elle remplaça la loi de 1972 sur les victimes du terrorisme, laquelle avait été adoptée par le pouvoir colonial pour indemniser les victimes d'« actes terroristes » des atteintes aux personnes et aux biens subies par les partisans du régime précédent ; la nouvelle législation reconnut explicitement le pouvoir des vétérans de la guérilla, légittima leur statut particulier et, par la même, la guerre de libération. Pour calculer les pensions, les revenus des vétérans furent évalués à partir d'une équivalence entre leur grade dans la guérilla au moment du décès ou de la blessure grave, et le grade correspondant dans l'armée régulière, donc la solde qui y était attachée. Bien que les vétérans aient combattu sans recevoir de solde, leurs gains n'ont pas été évalués sur la base du salaire minimum, comme c'était le cas pour les civils sans emploi. Les combattants de la guérilla, disait le régime, méritaient d'être traités comme les soldats rhodésiens plutôt que comme des civils sans emploi. De plus, le parti au pouvoir effaça l'opprobre s'attachant au mot « terrorisme » et donna une définition large de la guerre comme d'un « conflit armé [...] en relation avec la réalisation du, ou la résistance au, changement économique et social au Zimbabwe¹² ».

Dès le début, beaucoup de vétérans étaient mécontents de leur maigre pension, qu'ils considéraient comme une insulte à leurs services rendus pendant la guerre. En raison de l'insécurité engendrée par le conflit avec la Zipra dans les années 1980, les vétérans de la Zanla, particulièrement ceux du Centre de réinsertion de Ruwa, se trouvèrent au premier rang des batailles pour réclamer l'augmentation de leur pension d'invalidité. Les bureaucrates du Bureau

10. Entretien avec un dirigeant des brasseries nationales, Harare, 10 juin 1992.

11. Voir N. Kriger, « War victims compensation : collusion between zimbabwean ex-combatants and government », *Journal of African Conflict and Development*, 1 (1), 2000, pp. 35-45, et « Transitional justice as socio-economic rights », *Peace Review*, 12 (1), 2000, pp. 59-65.

12. War Victims Compensation Act, n° 22, 1980, article 2, alinéa 1.

des pensions de Harare recevaient régulièrement des menaces parce qu'ils ne traitaient pas assez rapidement les dossiers et qu'ils versaient trop peu d'argent. En 1981, les vétérans refusèrent leur premier chèque de pension, jugé trop faible, et prirent en otage un haut fonctionnaire et son accompagnateur vétéran. En octobre 1986, les vétérans du Centre de réinsertion de Ruwa prirent en otage plusieurs fonctionnaires, ainsi que le secrétaire général du ministère compétent et le directeur des services sociaux venus leur expliquer la législation en vigueur. Ces pressions de vétérans conduisirent à des concessions successives sous forme de modifications d'ordre technique (par exemple l'utilisation des barèmes des soldats blancs de l'armée rhodésienne dans le calcul des pensions, plutôt que ceux des supplétifs noirs), et à des amendements à la loi (notamment la reconnaissance des mariages contractés dans la guérilla pour permettre aux partenaires survivants de réclamer les pensions de réversion).

Les vétérans bénéficièrent aussi du soutien compatissant de collègues de l'armée bienveillants, de l'aide de médecins très arrangeants (en connaissance de cause ou non) et du ministre lui-même, celui entre tous qui disposait d'un pouvoir discrétionnaire dans l'exécution de la loi. Des médecins ont pu ainsi aggraver ou même inventer des infirmités. Les militaires étaient en mesure de truquer les grades ou d'autoriser l'attribution de pensions à un taux plus élevé, en certifiant que l'incapacité d'un vétéran était trop importante pour qu'il (ou elle) puisse réintégrer l'armée, de sorte qu'il (ou elle) pouvait, ainsi, poursuivre dans la profession de son choix¹³. Depuis 1988, le ministre a utilisé son pouvoir discrétionnaire, par délégation, en approuvant la transformation de toutes les pensions d'invalidité de guerre qui ne remplissaient pas les critères législatifs requis. Ce combat pour obtenir une amélioration de l'indemnisation des victimes de la guerre illustre bien la façon dont les conflits se règlent généralement par des compromis autour des exigences des vétérans.

À partir de 1992, mais plus spécialement après 1995, le mécanisme d'indemnisation des victimes de la guerre est devenu le moyen, pour les vétérans, d'obtenir de l'État un dédommagement correspondant à ce qu'ils estimaient leur être dû. Ils s'étaient beaucoup démenés, et avaient obtenu l'approbation du Parlement pour le War Veterans Act de 1992, mais cette loi ne faisait que poser un principe. L'introduction de mécanismes financiers en faveur des vétérans et de leurs familles exigeait l'approbation du Trésor. Année après année, il n'y avait jamais d'argent disponible, et la colère des vétérans augmenta. En 1995, Hilter Hunzvi, un médecin travaillant pour l'État, fut élu à la direction de l'association des vétérans (ZNLWVA), en dépit de son origine Zapu. Plus tard, d'anciens chefs de la branche armée de la Zapu, à laquelle il prétendait avoir appartenu, ont démenti qu'il ait reçu ne serait-ce que le moindre entraî-

nement militaire. Ce qu'Hunzvi avait à offrir aux membres de l'association, c'était l'usage (ou l'abus) de son autorité médicale pour obtenir une indemnité en vertu de blessures invisibles, et plus particulièrement de désordres nerveux provoqués par le traumatisme de la guerre – une cause d'invalidité jamais invoquée auparavant. Le Fonds d'indemnisation des victimes de guerre (WVCF) n'avait pas besoin de l'accord du Trésor pour effectuer ses paiements, car il était automatiquement approvisionné par les fonds de réserve de l'État. Si des demandes d'indemnisation étaient déposées, le gouvernement devait les satisfaire. Déjà en augmentation depuis 1992, le nombre de nouvelles demandes d'indemnisation monta en flèche: de près de 800 en 1993 à environ 1 000 en 1994, 6 000 en 1995, 9 000 en 1996 et 9 500 pendant les neuf premiers mois de 1997¹⁴. Presque toutes les nouvelles demandes d'indemnisation émanaient de vétérans. En mars 1997, les médias privés sonnèrent l'alarme sur le pillage de ce fonds, et le gouvernement interrompit le versement des pensions transformées, lesquelles représentaient des milliers de dollars, et aussi, semble-t-il, le versement des autres pensions, en attendant une enquête. En juillet 1997, le président Mugabe nomma une commission pour examiner la façon dont avait été appliqué le War Victims Compensation Act depuis son adoption en 1980 jusqu'à avril 1997, afin de préconiser des réformes et proposer des mesures permettant de récupérer l'argent de l'État déboursé indûment.

Au moment même où se déroulaient ces événements, il était souvent difficile de savoir qui étaient les amis et les ennemis des vétérans. Ces derniers réagirent à la suspension du versement de leurs pensions en organisant des manifestations (y compris des prises d'otage de leaders du gouvernement et du parti). Ils dénonçaient le fait que des vétérans dans le besoin se soient vu refuser leurs pensions, en dépit de leur importante contribution à la guerre, pendant que des ministres du gouvernement et des dirigeants politiques de premier plan pillaient les caisses. Quand la commission d'enquête commença ses auditions publiques, les manifestations ne cessèrent pas. Pour montrer qu'elle n'entendait pas protéger des personnages publics haut placés, la commission interrogea ostensiblement 79 bénéficiaires importants, membres du Parlement, ministres, hauts gradés de l'armée (y compris le général Zvinvashe) et de la police (notamment Augustine Chihuri), des cadres de l'association des vétérans (dont Hunzvi) et des hauts fonctionnaires. Elle interrogea aussi

13. Une décision judiciaire de 1992, destinée à empêcher ce type de fraude, n'eut pas d'effet, en partie parce que le Bureau des pensions était tombé entre-temps aux mains d'un vétéran de la Zanla, lequel militait en faveur d'une augmentation des pensions des vétérans par tous les moyens.

14. Voir *The Report of the Commission of Inquiry into the Administration of the War Victims Compensation Act* [chap. 11.16], mai 1998.

43 récents allocataires dont les demandes semblaient douteuses. La quasi-totalité des 112 personnes appelées à comparaître devant la commission étaient des vétérans. Ces derniers continuèrent à attaquer verbalement, et même parfois physiquement, des membres éminents du parti et du gouvernement. Ils firent alors monter les enchères en ce qui concerne le dédommagement financier de leurs services de guerre. Et en août 1997, quand ils obtinrent 50 000 dollars d'indemnité forfaitaire (un dixième de la somme revendiquée) et une pension mensuelle de 2 000 dollars zimbabwéens, les vétérans (principalement des femmes) allèrent saccager la salle d'audience où la commission venait juste d'interroger leur chef pour suspicion de fraude. Lors des auditions publiques, ils contestèrent le droit à la commission d'enquête de les interroger, car beaucoup de ses membres étaient, selon eux, des « vendus » ayant servi les gouvernements coloniaux. Ils s'inquiétèrent bruyamment de ce que les audiences publiques pourraient embarrasser le parti et les vétérans, et supplièrent Mugabe de dissoudre la commission d'enquête. Pendant cette période de fréquentes et violentes manifestations, la police est restée neutre, n'intervenant que dans l'incident survenu dans la salle d'audience.

Quelles étaient exactement les relations entre le parti au pouvoir et les vétérans à propos du pillage du fonds d'indemnisation et de la lutte pour l'indemnisation des services de guerre ? Les médias privés, aujourd'hui hostiles aux vétérans, présentèrent un affrontement entre les bons (les vétérans) et les méchants (les dirigeants). Les « vrais » combattants se seraient vu refuser la reconnaissance qu'ils méritaient alors que les dirigeants (les « faux » vétérans) s'étaient approprié avidement et de façon égoïste les fruits de l'indépendance. La presse indépendante justifiait les violences des vétérans, produit inévitable selon elle d'une frustration provoquée par l'indifférence à l'égard de leurs griefs légitimes, et ces mêmes journaux mettaient l'accent sur des exemples, jugés plus graves, de violation de la loi par les dirigeants. L'affaire est cependant plus complexe. Dans le pillage du fonds d'indemnisation, le leader des vétérans, Hitler Hunzvi, avait impliqué des poids lourds du parti au pouvoir, eux-mêmes tous vétérans, lesquels avaient présenté avec son aide des dossiers d'indemnisation. Une relation en réseau s'était ainsi nouée entre Hunzvi, le gestionnaire du fonds d'indemnisation, Amen Sithole, lui-même vétéran, des bureaucrates de base au Bureau des pensions (dont certains, mais pas tous, étaient des vétérans) et un certain nombre de médecins.

Tous ces gens jouèrent un rôle crucial en gonflant le montant des indemnisations et en fabriquant de toutes pièces des dossiers fictifs, et la plupart reçurent des dessous-de-table confortables pour leurs services. Le gouvernement savait certainement que le fonds d'indemnisation avait été pillé, car il était de notoriété publique que le meilleur moyen d'obtenir de l'argent était de monter un

dossier auprès du War Victims Compensation Fund. Hitler Hunzvi était un bon dirigeant de la ZNLWVA qui tenait ses promesses. Il visitait tout le pays et aidait les gens à remplir leur dossier de demande d'indemnisation (service qu'il fallait souvent lui payer). Pour qu'un dossier soit traité en priorité, des relations bien placées étaient nécessaires. Des milliers de demandes étaient encore en instance de traitement quand les médias obligèrent le gouvernement à fermer le robinet. Ceux dont les dossiers avaient été rejetés se plaignirent que les «chefs» avaient détourné l'argent à leurs dépendants; mais, d'un certain point de vue, tous les dossiers étaient douteux, dans la mesure où il s'agissait de tentatives opportunistes d'exploiter des infirmités imaginaires pour obtenir de l'argent de l'État. La police, constituée pour partie d'anciens guérilleros, ne risquait pas d'intervenir contre les vétérans qui s'en prenaient à la commission d'enquête: les responsables de la police étaient eux-mêmes interrogés par cette commission et en contestaient ouvertement la légitimité.

Les membres de la commission d'enquête, hormis un avocat, ancien combattant de la guerre inclus dans le groupe pour apaiser les vétérans, étaient apeurés et sur la défensive devant des vétérans agressifs, lesquels défendaient haut et fort leurs revendications et affirmaient mériter plus pour leurs sacrifices et leurs souffrances. Pour certains, c'étaient des doigts de pied douloureux et un sommeil perturbé la nuit. Présidée par un militant dévoué de la Zanu-PF, le juge Chidyausiku, la commission défendit la légitimité des demandes des vétérans au sujet de leurs séquelles invisibles, et compatit avec le discours selon lequel ils n'avaient jamais été récompensés correctement pour leurs services de guerre, ce qui expliquait qu'ils se soient servis eux-mêmes *via* le fonds d'indemnisation. La recommandation de la commission selon laquelle l'État devait chercher à recouvrer les sommes perçues indûment, lorsque le bénéficiaire avait menti (c'est-à-dire en l'absence de tout motif médical, ce que la commission jugeait être exceptionnel), fut appliquée de façon très sélective.

Ainsi, le cas d'Hunzvi, qui aurait signé des certificats médicaux sans demander aux personnes de se soumettre à un examen fût-il sommaire, a bien été porté devant un tribunal, mais il y resta bloqué en l'attente d'un jugement¹⁵. Le pillage du fonds et l'enquête qui suivit, en dépit des apparences qui semblaient opposer les chefs aux pauvres vétérans, étaient presque exclusivement une affaire entre vétérans où les plus malins, ou ceux qui avaient le plus de relations, ont tiré leur épingle du jeu. Seuls les vétérans sans relations haut placées

15. L'affaire a finalement été jugée récemment par un juge pro-Zanu-PF de la High Court, Paddington Garwe, lequel a acquitté Hunzvi faute de preuves. [NDLR]

perdirent, parce que le gouvernement, parfaitement bien informé de la façon dont l'argent était dépensé, fut obligé de mettre un terme au pillage sous la pression de l'opinion publique. Ceux qui avaient déjà été payés gardèrent leur argent. Les conclusions de la commission d'enquête apparurent en tout état de cause presque sans objet, à partir du moment où les vétérans forcèrent les dirigeants du parti à leur verser les indemnités et pensions de retraite qu'ils réclamaient. Le parti légitima, pour l'essentiel, comme le fit le rapport ultérieur de la commission d'enquête, le discours des vétérans sur leurs services de guerre jamais reconnus ni indemnisés de façon adéquate.

Pourquoi les dirigeants du pays ont-ils accepté de payer de telles sommes, au risque de mettre en danger l'économie nationale ? Les vétérans ont serré les rangs avec ceux de leurs collègues employés par l'État, en particulier dans l'armée et la police. Comme les autres Zimbabwéens, les vétérans souffraient de la situation économique dégradée. Par ailleurs, l'association des vétérans, qui ne représentait théoriquement que les vétérans en dehors des appareils de sécurité, résista aux efforts du gouvernement pour les diviser. C'est au nom de tous les vétérans qu'elle défendit le principe d'une indemnité pour sacrifices consentis pendant la guerre. Compte tenu de leur commune implication dans le pillage du War Victims Compensation Fund, les vétérans au sein de la police et de l'armée avaient tout intérêt à laisser faire leurs collègues de la ZNLWVA, qui se battaient pour l'intérêt collectif, sans interférer dans leurs manifestations. De plus, il y avait la menace d'une action de masse contre le parti si celui-ci n'acceptait pas de satisfaire aux exigences des vétérans.

Cette alliance entre les vétérans à l'intérieur et en dehors de la police et de l'armée en 1996-1997 représentait un véritable danger pour la sécurité des dirigeants du parti. Le contraste avec la protestation des vétérans du Centre de réinsertion de Ruwa contre l'incapacité du parti à reconnaître et à récompenser leurs services de guerre en 1986 est flagrant. Les vétérans de Ruwa ne bénéficiaient pas d'une telle alliance. Le chef de l'armée, Rex Nhongo, n'eut à l'époque aucune difficulté à faire évacuer les locaux par la force. En 1997, craignant des troubles dans la police et dans l'armée, où les revendications financières prenaient de l'ampleur, le pouvoir – Mugabe du moins – capitula. Ce faisant, il s'aliéna les travailleurs urbains, eux-mêmes durement touchés par la crise économique, et auxquels on demandait de financer les indemnités allouées aux vétérans *via* une augmentation des impôts. C'était la première fois que les dirigeants demandaient explicitement aux contribuables de financer les avantages accordés aux vétérans. Auparavant, l'argent provenait du budget général de l'État, mais, en 1997, la pression exercée par les institutions financières internationales contraignit le gouvernement à se tourner vers la population.

Les alliances contractées, au moment où ces pensions généreuses furent accordées, entre les dirigeants du parti, l'association des vétérans et les vétérans de l'appareil de sécurité, apparurent clairement pendant et après la campagne électorale de juin 2000. La faille entre les travailleurs et les vétérans, visible dans les entreprises depuis le début des années 1980, fut aussi une importante ligne de cassure pendant et après la campagne, puisque les ouvriers soutenaient la nouvelle opposition, le MDC. L'utilisation cynique, en 1997, des « services de guerre » pour justifier l'accès aux ressources fut à nouveau mobilisée pendant et après la campagne 2000. Alors qu'auparavant les vétérans s'étaient tournés vers les ressources de l'État, celles-ci avaient atteint en 2000 un niveau si faible qu'il était devenu nécessaire d'exproprier les fermes privées pour les redistribuer dans une logique de patronage politique. La tolérance, en 1997, de la police et de l'armée à l'égard de la violence exercée par les vétérans à l'encontre tant des dirigeants politiques que des biens de l'État et du parti, se manifesta à nouveau l'an dernier, quand ces organes de sécurité ont fermé les yeux, se sont tenus à l'écart, ou même ont soutenu les invasions de fermes et les attaques contre les ouvriers agricoles noirs et les fermiers blancs.

Il serait absurde de décrire la relation entre les vétérans et le parti au pouvoir comme un continuum sans faille. Certes, l'alternance des moments de conflit et de collaboration atteste le caractère instable d'une telle alliance. Cependant, il y a eu des éléments de continuité. L'interdépendance entre les vétérans et le parti est un schéma bien établi. Les vétérans ont utilisé leur influence au sein du parti pour obtenir plus de ressources de l'État et, plus récemment, la conversion de terres privées en terres d'État, auxquelles ils revendiquent un accès prioritaire. Ils ont continué à rechercher des avantages spécifiques pour leur groupe. Ils ont abandonné à leur sort leurs soutiens des temps de guerre, la jeunesse rurale et les personnes âgées, et ont étouffé les efforts des anciens prisonniers politiques pour obtenir des avantages similaires. Leur revendication légitime d'une répartition plus juste des richesses a été justifiée sur la base de leur contribution à la guerre, et renforcée par la violence et l'intimidation.

La question de la terre, telle qu'elle est actuellement posée, représente la première opportunité, dans l'histoire du Zimbabwe, où les vétérans sont engagés dans un combat pour la justice économique aux côtés d'autres forces sociales. Toutefois, cette politique ne constitue pas plus un objectif majeur du parti aujourd'hui que ses efforts antérieurs de contrôle sur les lieux de travail ou dans l'armée. C'est la recherche du pouvoir, par la déstabilisation des adversaires, qui constitue la logique fondamentale de 1980 à 2000.

Qu'est-ce que les vingt dernières années peuvent laisser présager des relations futures entre les vétérans et le parti au pouvoir, actuellement centrées sur la redistribution des terres et l'opposition au MDC ? Le parti pourrait réduire sa dépendance vis-à-vis des vétérans s'il trouve un nouvel allié, peut-être même auprès des dirigeants du MDC, et essayer de revenir à une redistribution des terres par des procédures bureaucratiques et légales. Des revirements aussi spectaculaires ne sont pas sans précédents. Le parti a renoncé à s'appuyer sur les vétérans de la Zanla dans les lieux de travail pour s'appuyer sur les bureaucrates et la législation, et l'utilisation de vétérans de la Zanla dans l'armée comme alliés contre la Zipra/Zapu a diminué après qu'il eut conclu une alliance avec les dirigeants de son ancien ennemi. Dans les années 1980, le parti en est venu à faire confiance aux Rhodésiens des forces de sécurité, lorsqu'ils dirigèrent la violence d'État contre la Zipra plutôt que la Zanla, au moment où les deux organisations se combattaient dans les camps. Mais, en échange d'une marginalisation politique éventuelle, les vétérans demanderont à nouveau de l'argent. Il faut se rappeler qu'ils considéraient les pensions pour services de guerre de 1997 comme un simple acompte de la prime exigée de 500 000 dollars zimbabwéens.

Il est possible également que la dynamique des vingt dernières années se transforme. Plutôt que d'être de connivence avec, ou de lutter contre le parti et ses organes de sécurité, les vétérans hors de l'armée pourraient devenir une source de pouvoir indépendante et constituer leurs propres réserves d'armes. Les vétérans de l'armée et de la police pourraient alors faire équipe avec leurs collègues, au cas où le parti au pouvoir leur apparaîtrait comme perdant aux élections présidentielles prévues pour 2002. Pendant deux décennies, les observateurs ont interprété la politique au Zimbabwe à travers les lunettes de la démocratisation, de la réconciliation, de la paix et de la stabilité. Les aspirations passées et présentes et les pratiques des vétérans et des élites au pouvoir suggèrent que ces cadres d'analyse ont été peu judicieux et particulièrement trompeurs ■

Norma Kriger

Université Johns-Hopkins (États-Unis)

Traduit de l'anglais par Sylvie Causse-Fowler et Daniel Compagnon